

2009/1243 - Approbation d'une convention entre la Ville de Lyon / Musée d'Art Contemporain et la Ville de Mons (Belgique) pour la reprise de l'exposition Keith Haring au prix de 50 000 euros (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 16/03/2009, p. 0432)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)